

#### FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

# DECLARATION DU FORSC SUR LES BENEFICES POUR LE BURUNDI APRES UNE ANNEE DE FERMETURE DES FRONTIERES TERRESTRES AVEC LE RWANDA

Après une année de fermeture des frontières terrestres entre le Burundi et le Rwanda (11 janvier 2024-11 janvier 2025), il est difficile d'établir avec certitude les conséquences de cette mesure unilatéralement décidée par le gouvernement du Burundi.

En passant en revue les raisons évoquées par le Burundi pour justifier cette fermeture des frontières terrestres les deux pays, il y a lieu d'affirmer que cette mesure a occasionné des conséquences énormes qui touchent presque tous les secteurs de la vie nationale.

Pour justifier sa décision, le Burundi accuse le Rwanda de soutenir les groupes rebelles qui attaquent le pays. Or, selon le groupe d'experts des nations unies sur la RDC, ces groupes rebelles évoluent sur le territoire congolais. Le gouvernement du Burundi soutient également que cette décision confirme son indépendance et sa souveraineté alors qu'elle n'aboutit qu'à l'affaiblissement des relations entre deux voisins pourtant liés par une longue histoire de coopération stratégique et mutuellement bénéfique.

## A ce jour, nous pouvons relever une série de conséquences :

#### Sur le plan socio-économique :

- Le ralentissement du trafic transfrontalier : La fermeture des frontières interrompt les flux de marchandises, réduisant ainsi les revenus des commerçants et des producteurs.
- La diminution des recettes douanières : Les importations et les exportations étant limitées, les recettes douanières du Burundi baissent, affectant ainsi les finances de l'État.
- La pauvreté des populations : La contraction des activités économiques transfrontalières entraîne des pertes de revenus énormes, ce qui aggrave la pauvreté, notamment dans les régions frontalières fortement dépendantes du commerce transfrontalier.
- La souffrance des populations: Les familles séparées par la frontière, les commerçants qui perdent de leurs clients, et les communautés transfrontalières sont les premières victimes de cette situation. La pénurie de certains produits importés provoque une hausse des prix, érodant le pouvoir d'achat des ménages.
- Ralentissement du tourisme: Plusieurs touristes venant du Rwanda ou des pays d'Afrique de l'est venaient en masse pour passer leurs vacances ou weekend sur les plages du Lac Tanganyika, ce qui rapportaient des devises dont le pays manque lamentablement.

- Renforcement des inégalités sociales: Les vols internationaux reliant les deux pays continuent. Ceci signifie que ceux qui ont des moyens pour payer des billets d'avion peuvent toujours voyager entre les deux pays tandis que les autres doivent souvent passer par la RDC ou la Tanzanie et faire des voyages atteignant souvent une dizaine d'heure pour arriver à destination.

## Sur le plan socio-politique :

- Séparation des familles et perturbations des réseaux sociaux : De nombreuses familles sont séparées des leurs en raison de la fermeture des frontières, ce qui a des conséquences sociales importantes.
- Accès limité aux services sociaux de base : la fermeture des frontières a sensiblement limité l'accès aux soins de santé pour les patients qui se faisaient soigner au Rwanda, particulièrement pour ceux qui s'y rendent pour des soins spécialisés. De même, cette fermeture a affecté l'accès à l'éducation pour les populations vivant dans les zones frontalières.
- **Tensions politiques plus accrues :** La fermeture des frontières ne peut qu'exacerber les tensions politiques entre les deux pays et compliquer les efforts de dialogue.
- **Isolement international du Burundi :** Le Burundi peut être perçu comme un pays moins ouvert et coopératif sur la scène internationale, ce qui peut limiter les investissements étrangers.

## De tout ce qui précède, FORSC :

- Condamne encore une fois cette mesure qui sert des intérêts politiques inavoués du gouvernement burundais et sacrifie sa population par ailleurs confrontée à une crise économique sans précédent.
- Demande au gouvernement burundais de se ressaisir et rouvrir les frontières terrestres avec le Rwanda pour l'intérêt supérieur des populations de la région en général et des burundais en particulier.
- Demande à la communauté est africaine de faire respecter le traité et le protocole de la communauté est africaine relatif à l'établissement du marché commun et à la libre circulation transfrontalière.

Signée le 11 janvier 2025 Pour FORSC La Coordination